

PROGRAMME DE FORMATION

MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

(selon dispositif Echafaudage de pied R457 et du réseau Assurance maladie – Risque professionnels/INRS)

Public concerné :

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.
Salariés d'entreprise et travailleurs indépendants.

Pré requis :

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges
Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau.
Supports de formation formateur et stagiaire, mise en situation pratique.
Formateur pour adulte expérimenté, reconnu comme formateur échafaudage par l'INRS et la CNAMTS.

Durée et nombre de stagiaires :

2 jours (14 heures)
De 3 à 8 stagiaires au maximum

Date, lieu et tarifs :

Nous consulter

Objectifs :

Être capable de :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

Contenu :

Les enjeux de la prévention
Les rôles et responsabilités des différents acteurs
La prévention des risques
Signaler les situations dangereuses
Communiquer – rendre compte
Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
L'exploitation de la notice du fabricant
Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
La préparation du montage

THEORIE/ PRATIQUE

Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant
L'examen d'adéquation
L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage
La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
Le compte-rendu de vérification
Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant

Modalités d'évaluation

QCM, exercice pratique, questionnement oral.

Appréciation des résultats

Auto-évaluation de départ et de fin de formation des stagiaires
Formation validée à travers une évaluation des acquis théoriques et pratiques.
Une attestation de compétences sera remise aux participants ayant satisfait aux exercices et contrôles.

Suivi de l'exécution

Prise de contact de suivi 30 jours après la formation